

## Discours de Mona Ozouf, Prix Guizot 2002

Il y a une inquiétude propre aux entreprises intellectuelles. Autant, dans les autres domaines de l'existence, et ceci est vrai surtout pour les femmes, on retire une immédiate et incontestable satisfaction d'un dîner réussi, d'un joli bouquet, autant le travail de l'esprit engendre et nourrit l'anxiété sur soi. C'est dire que les écrivains, et plus modestement même les écrivains, sont la proie des doutes. Les dissiper, au moins pour un moment : voilà qui fait le prix des prix.

Pour avoir contribué à cette réassurance, j'ai donc beaucoup de remerciements à formuler : à Mme d'Ornano, et à ceux qui l'entourent, Monsieur Agnès son directeur de cabinet, et Monsieur Pain, directeur du patrimoine, qui assurent depuis dix ans le rayonnement du Prix Guizot ; à Catherine Coste, comme à Bérengère Primat et Pauline Lartigue, à qui nous devons l'hospitalité de cette demeure charmante, où il n'est besoin d'effort d'imagination pour voir Guizot arpenter l'allée des doctrinaires, sous les marronniers qu'il avait plantés ; à Monsieur Boutros Boutros-Ghali, qui nous fait le grand honneur de sa présence. Aux amis qui m'entourent et particulièrement à mes éditeurs Ran Halévi et Claude Durand. Enfin, bien sûr, aux membres d'un jury prestigieux et à son président, Jean-Claude Casanova. Le fait de voir mon travail reconnu par eux, qui ont dans le passé couronné des ouvrages que j'admire, est un encouragement précieux. Et je n'oublie pas non plus ce que la création de ce prix doit à François Furet, qui fut pour Jacques Ozouf et moi un compagnon de travail, un ami et un frère, et auquel je pense aujourd'hui avec émotion.

Mais il me faut dire encore que cette distinction a pour moi un sens tout particulier. D'abord, décerné par le Conseil général du Calvados, c'est un prix normand et je suis doublement liée à ce pays : pour avoir épousé un normand, originaire il est vrai du granit du Cotentin, ce qui pour une bretonne atténue la mésalliance ; d'autre part pour avoir entamé ma carrière de professeur de philosophie au lycée Pasteur de Caen, et pour avoir gardé de ces années caennaises non seulement des souvenirs heureux, mais des amis, dont certains, parmi les plus chers, me font la joie d'être à mes côtés aujourd'hui.

D'autre part, et surtout, c'est un prix Guizot, et qui est paradoxalement accordé au livre que vous venez de couronner. Paradoxalement, car ce livre parle de romans, et Guizot les goûtait peu, leur reprochait leur outrecuidance à prétendre qu'ils surpassent la vérité historique, et baptisait « roman » l'histoire du Consulat et de l'Empire de Thiers, ce qui n'était pas exactement un compliment. Mais ce livre étudie moins les romans en eux-mêmes que leur capacité à mener à bien cette transaction entre la Révolution et l'Ancien Régime qui occupe tout le XIXe siècle. Or, cette transaction est aussi l'affaire de Guizot. Une transaction vécue, voulue, pensée.

Vécue, puisque ce partisan des réformes civiles de la Révolution est le fils d'une victime de la guillotine ; puisque cet enfant du Tiers-État s'éprend régulièrement de demoiselles et de dames aristocratiques ; que ce protestant se marie à une catholique, successivement au temple de l'oratoire et à l'église de la Madeleine. Transaction voulue encore, puisqu'il contribue à inventer un roi à la fois ancien, héréditaire et proche de la vieille famille régnante, et nouveau dans sa fonction. Transaction pensée enfin, puisque Guizot professe que, depuis 1789, la France ne peut renier ni l'héritage de la monarchie, ni celui de la Révolution, que la société ne se partage plus entre aristocratie et multitude, que les existences humaines sont désormais complexes et mouvantes et que cette diversité n'est pas le fruit du privilège. Il y a donc entre les œuvres romanesques et la réflexion politique de Guizot une consonance réelle : elles ont en commun le sens de la complexité, le goût des manières aristocratiques et du commerce féminin, la passion de la durée.

Enfin, je dois encore vous dire que ce prix Guizot me paraît lié aussi à des travaux plus anciens, ceux que Jacques et moi avons mené sur l'histoire de l'école en France, qui nous ont

fait rencontrer Guizot et sa grande loi de 1833. Jacques avait lancé dans les années 1960 une grande enquête sur les instituteurs ayant enseigné avant 1914, et l'une des plus étonnantes réponses qu'il avait reçues émanait d'un certain Henry François, instituteur du Calvados, dont le père était un maréchal-ferrant de Saint-Ouen-le-Pin qui avait fait son tour de France et aimait l'instruction. Et voici ce que nous écrivions sur cet Henry François, dans le livre que nous avons consacré à cette enquête, « La République des Instituteurs » :

« Il se trouve qu'une des illustrations de la commune est Madame Gide, la mère d'André, de surcroît propriétaire de la forge du père. C'est elle qui conseille aux parents de faire poursuivre au garçon doué ses études. Et justement, l'école de Saint-Ouen-le-Pin, où le petit garçon est entré en 1885, n'est pas tout à fait une école ordinaire. Elle a été fondée par François Guizot quand il était maire de la commune. L'enfant puise dans la bibliothèque scolaire, que Guizot en personne a voulu bourrer de classiques et de livres d'histoire : il gardera pour eux un goût particulier, et il se souvient encore d'avoir appris à lire dans les « Vies des hommes illustres ». Mieux : que l'instituteur du garçon est l'instituteur qu'avait choisi Guizot lui-même, car cet homme enseigne pendant quarante-quatre ans dans la même commune. Le destin de l'enfant se décide donc entre Madame Gide, qui souffle le projet, le maréchal-ferrant tout prêt à l'entendre, l'instituteur de Guizot tout prêt à le mettre en œuvre, sous le double signe du protestantisme libéral et de la foi dans l'instruction. »

Cette foi dans l'instruction a été, comme nous savons tous, fort malmenée depuis. Mais je suis heureuse aujourd'hui, à travers Guizot et l'instituteur de Saint-Ouen-le-Pin, de rendre hommage à ceux qui l'ont si vaillamment professée.